

Paris le 12 Août 2015

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances
et des Comptes Publics
139 Rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Dans votre intervention au Comité Technique Ministériel du 26 Mai dernier, vous avez annoncé l'attribution d'une prime à destination de tous les agents des ministères économiques et financiers, d'un montant de 100€ au titre de l'année 2015.

Je tiens à vous rappeler que cette indemnité est inférieure à la prime d'intéressement collective attribuée les années antérieures.

Pour la Fédération des Finances FO, ce n'est pas acceptable, au regard des efforts toujours plus importants demandés à ceux-ci,

Cette indemnité n'a, à ce jour, pas encore été versée et n'apparaît toujours pas sur les feuilles de paye du mois de juillet.

Aussi, pourriez-vous nous préciser quel mois cette indemnité sera mandatée par les différentes directions.

D'autre part, dans cette même intervention, vous indiquiez souhaiter des discussions au niveau directionnel sur la pérennité de cette indemnité et de ses modalités d'attribution.

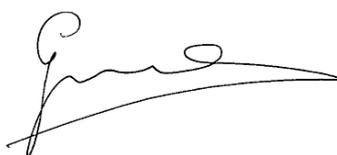
Je vous rappelle que pour la Fédération des Finances FO, cette indemnité doit conserver une identité ministérielle, et demeurer d'un montant identique pour tous les agents exerçant dans nos ministères économiques et financiers.

En conséquence, il apparaît que la revalorisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité, dès le 1^{er} janvier 2016, soit la solution pérenne et équitable à privilégier.

Toute autre mesure serait source de disparités et donc d'incompréhension de la part des personnels.

Dans l'espoir que notre requête retienne toute votre attention, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général



Philippe GRASSET